ART. 15 N° 439

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 439

présenté par Mme Pinville

ARTICLE 15

À la dernière phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et pour l'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de suppression d'une mention redondante.